EUROJURIS France
82 av du Maine - 75014 PARIS
Tel : 01 46 33 07 19 / www.eurojuris.fr

Mesures d'accompagnement mise en place par EUROJURIS France dans le cadre des formations pour permettre leur suivi par des personnes en situation de handicap :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une des formations organisées par Eurojuris France ?

Nous vous invitons à contacter notre référent Handicap aux coordonnées suivantes :
Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
01 46 33 07 19
Virginie.mereghetti@eurojuris.fr

Nous pouvons en effet étudier avec vous et en fonction de votre handicap les solutions adaptées vous permettant de suivre la formation.

Délai nécessaire pour la mise en place :
Afin de pouvoir mettre en place ces mesures spécifiques, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec le référent handicap **au moins 3 semaines avant la date de la formation**.

Quelques exemples de mesures pouvant être mises en place :

- Pour les personnes atteintes de troubles de la dysléxie, nous pouvons adapter la typographie de la documentation en style Arial par exemple, afin que celle-ci soit lisible ;

- Pour les personnes atteintes de troubles de l'audition nous pouvons mettre en place un système de sous-titrage avec AVA ;

- Pour les personnes à mobilité réduite nous pouvons proposer un suivi de la formation en visioconférence, ou une salle accessible avec un fauteuil roulant

Mis à jour le 23 janvier 2024